



COMMUNIQUÉ

Le Conseil supérieur de la magistrature rencontre le garde des Sceaux

Le 27 juin 2025

Le Conseil supérieur de la magistrature a souhaité rencontrer le garde des Sceaux.

A l'occasion d'un échange très constructif qui a eu lieu hier, le Conseil a pu rappeler au ministre ses vives inquiétudes à la suite des multiples mises en cause publiques de décisions de justice survenues récemment, en particulier par des personnes occupant des positions institutionnelles importantes au sein de notre démocratie et alors même parfois que ces décisions s'inscrivaient dans un contexte de faits sérieux dont certains n'avaient pas encore été jugés.

Le Conseil a réaffirmé que l'indépendance juridictionnelle, indispensable à la garantie des droits dans une société démocratique, exige que les magistrats puissent exercer leur pouvoir d'appréciation, dans les limites de la loi et avec la garantie des voies de recours, sans craindre que le sens de leur décision fasse l'objet d'attaques publiques.

Enfin, le Conseil a exprimé ses attentes quant à la réaffirmation des valeurs socles de l'Etat de droit à l'occasion des prises de parole publiques et son besoin de soutien dans l'effort de pédagogie indispensable à mener auprès des citoyens pour mieux faire connaître et comprendre l'office du juge.